



# Maison d'Arrêt de Nice

ufapmanice@orange.fr

Nice le 25/10/24.

Tract UFAP UNSa Justice Nice N°9/2024

## AUCUNE HONTE

L'UFAP UNSa Justice NICE vient d'apprendre qu'à la suite du mouvement déclenché après l'assassinat de nos collègues à Incarville, certains Officiers et Gradés de la MA de Nice ont reçu des Témoignages Officiels de Satisfaction (TOS).

### Pourquoi cela ?

**Qu'ont-ils accompli pour mériter cette reconnaissance de l'administration, par rapport aux autres agents tout aussi sollicités ?**

Il semblerait qu'il n'y ait rien d'exceptionnel, si ce n'est leur présence matinale pour contourner les barricades et servir une direction locale également présente tôt pour gérer le peu de mouvement dans la détention durant ces trois jours de grève.

**Distribuer des récompenses alors que nous affichons une solidarité nationale devant les établissements est tout simplement Inacceptable et Honteux.**

Il est courant de voir l'administration qui divise pour mieux régner, mais là, cela va trop loin. Des TOS pour certains officiers et gradés, mais rien pour les surveillants ? C'est pathétique.

L'UFAP UNSa Justice NICE le dit c'est **moralement indigne** et dénonce le fait que la Direction Interrégionale puisse accorder des témoignages officiels de satisfaction pour une simple présence, ce qui pourrait plutôt s'apparenter à des témoignages de soumission.

L'UFAP UNSa Justice NICE est écoeurée de cette manœuvre perfide.

Le Bureau Local UFAP UNSa Justice